Enseignement secondaire technique	
Régime professionnel — Professions du commerce Division de l'apprentissage commercial Section des vendeurs, vendeurs - magasiniers et magasiniers	
Pratique de langue orale	Classe de 00VE

Nombre de leçons: 2.0

Nombre minimal de devoirs: voir chapitre "Nombre de test"

Langue véhiculaire: /

Remarque concernant la classe de 10e vente francophone

Le cours de luxembourgeois est intégré au cours de pratique de la langue orale

Les élèves inscrits en classe à langue véhiculaire française (sans notions de luxembourgeois en début d'apprentissage) sont censé(e)s d'acquérir au cours de leur apprentissage un vocabulaire passif qui correspond aux leçons 1 à 8 de "L wéi Letzebuerg" et un vocabulaire actif qui correspond aux leçons 1 à 6 du même manuel.

Classes sans régime linguistique particulier

Langues de bases: Allemand et Français avec la pondération 1:1

Langues de travail: Allemand et Français

I. Généralités

L'enseignement des langues sera axé sur le principe suivant: Une langue est un outil de communication.

L'approche pédagique se fait sous forme d'atelier.

Le nombre d'élèves par groupe doit être limité. Un effectif de groupe de huit à douze unités est opportun.

Les élèves qui ne maîtrisent pas la langue luxembourgeoise suivent un cours de luxembourgeois à part (pendant une heure). **)

II. Manuel

On ne propose pas de livre pour l'élève.

Une liste de livres qui pourront servir pour les préparations est annexée au programme.

III. Objectif

Le cours de pratique de la langue orale (Pralo) doit amener l'élève à s'exprimer correctement en allemand, en français et en luxembourgeois pour qu'il/elle soit capable de jouer pleinement son rôle dans le contexte particulier du GrandDuché de Luxembourg où la maîtrise des langues s'impose comme une nécessité dans la vie quotidienne, à l'école, dans les administrations et le commerce.

En ce sens, on veillera particulièrement à consolider et à approfondir les facultés orales de l'élève. On développera au cours des années sa capacité d'analyse de la langue comme outil de production de sens et de communication: il/elle doit pouvoir décrire, comprendre et assimiler les mécanismes de la conversation courante, des médias (presse, radio, télévision) et du discours au sens large, pour accéder à la compréhension de raisonnements plus complexes et à une réflexion structurée personnelle.

Dans un souci de complémentarité avec d'autres cours, un autre objectif doit être de former l'élève de manière à ce qu'il/elle puisse comprendre et suivre dans leurs grandes lignes les débats socioéconomiques voire même politiques d'intérêt général tels qu'ils sont présentés dans la presse et les médias audiovisuels. L'élève accédera ainsi à la compréhension d'un partenaire économique du Luxembourg ou autres et se familiarisera avec la vie sociale et les sensibilités de nos pays voisins. En même temps il/elle assimile les mots, expressions et concepts qui lui permettront à exprimer et à analyser, ces situations et problèmes lui permettant de porter un regard critique dans des commentaires ou exposés sur notre société et ses aspirations.

Le recours à des documents authentiques (presse et médias audiovisuels) devra, dans ce contexte, permettre à l'élève de repérer les principes structurants d'un discours médiatisé, et comprendre le rôle particulier que joue la langue dans notre société.

De façon générale, la compréhension et l'appréciation d'autres attitudes morales et esthétiques que les siennes devraient développer chez l'élève la capacité de formuler des jugements nuancés et fondés. Capable d'argumenter son point de vue, il/elle pourra ainsi assumer sa place dans un groupe et dans la société démocratique fondée sur le débat et le dialogue.

IV. Sujets

Les sujets suivants sont proposés pour la classe de 10e:

– le lieu de travail
– les conditions de travail
– l'environnement professionnel
– assurances
– drogues
– tabagisme
– prostitution
– toxicomanie
– Sida
– agressivité
– loisirs
– télévision
– sujet d'actualité

Les sujets sont à traiter en fonction du choix de langue de l'enseignant.

Les sujets suivants seront traités en 11e ou 12e.

– lecture, magazines, journaux, revues hebdomadaires
– actualités politiques
– chirurgie esthétique
– petites annonces
– recherche d'un studio
– transport public
– chômage,
– droits de l'homme et de la femme, protection des mineurs,
– protection de la maternité

Les sujets suivants figurent au programme de la branche "Technique de la vente" ou de la branche "Communication" et ne sont donc pas à traiter pendant le cours de langues.

– vol au magasin
– publicité
– accidents de travail
– entretien au téléphone
– vente par correspondance
– soldes et promotions
– réclamations

– informations au consommateur
– entretien au téléphone

V. Capacités

Les capacités suivantes sont à développer:

L'élève se présente
– à ses collègues,
– à son régent de classe,
– à ses professeurs

Il / Elle lit un texte
– à voix basse
– à voix haute
– à voix haute avec le ton qui convient

Il / Elle transmet oralement une information.

Il / Elle communique oralement: accueil des clients *, excuses, small talk

Il / Elle communique par écrit (écoute, prend des notes et rend oralement le contenu de ces notes. *)

Il / Elle prend des notes, lorsqu'un sujet d'ordre général qui touche les intérêts de l'élève-apprenti(e) est présenté en classe.

Il / Elle apprend à rédiger un rapport sur un sujet qui touche les intérêts professionnels de l'élève. *

Il / Elle apprend à rédiger un lexique concernant les termes techniques traités en classe.

Il / Elle lit et explique un mode d'emploi d'un article de son rayon.*

Il / Elle répond spontanément à une question.*

Il / Elle écoute l'autre et prendra la parole à son tour.*

Il / Elle utilise des gestes à bon escient en s'adressant aux autres en tenant compte
– de l'expression du regard
– de la mimique du visage
– du jeu des mains
– de l'attitude du corps
– des gestes en-dehors de la parole
– des gestes joints à la parole (gestes discrets, gestes démesurés).

Il / Elle raconte avec ses propres mots.

Il / Elle gère sa parole tout en respectant celle de l'autre.

Il / Elle s'engage dans un dialogue contradictoire.

* Les sujets marqués d'un * sont repris en Technique de la vente. Il y a donc lieu de se concerter avec le titulaire de ce cours.

** Les élèves inscrits en classe à langue véhiculaire française (sans notions de luxembourgeois en début d'apprentissage) sont censé(e)s d'acquérir au cours de leur apprentissage un vocabulaire passif qui correspond aux leçons 1 à 8 de "L wéi Letzebuerg" et un vocabulaire actif qui correspond aux leçons 1 à 6 du même manuel.

VI. nombre de tests

premier semestre: 2 tests en allemand et 2 tests en français (** 1-2 tests en luxembourgeois, selon le niveau des élèves)

deuxième semestre: 3 tests en allemand et 3 tests en français (** 3 tests en luxembourgeois)

VII. Évaluation des compétences en Pratique de la Langue Orale

En ce qui concerne la compétence de communication et la compétence linguistique le sous-groupe se base sur les travaux réalisés par le Centre International d'Études Pédagogiques de Sèvres.

A. La compétence de communication est à évaluer comme suit:

compréhension de l'élève (20 points)

– semble ne rien comprendre
– semble comprendre peu
– semble comprendre beaucoup
– semble comprendre presque tout
– semble tout comprendre

expression de l'élève (20 points)

– message non compréhensible, aucune pertinence
– message difficilement compréhensible, souvent non-pertinent
– message difficilement compréhensible, gen. pertinent
– message facilement compréhensible, pertinent
– message parfaitement compréhensible, pertinent

suite dans les idées (15 points)

– passe du coq à l'âne
– un peu de suite dans les idées
– quelques incohérences (lacunes)
– idées ordonnées, idées logiques
– message très cohérent

prononciation / intonation (5 points)

– l'accent et l'intonation nuisent à la compréhension du message
– l'accent et l'intonation facilitent la compréhension du message

B. La compétence linguistique est à évaluer comme suit:

1. sujet de conversation

Vocabulaire (10 points)

– insuffisant
– limité
– moyen
– bon
– riche

Syntaxe / Morphologie (5 points)

– nombreuses fautes
– quelques fautes

Contenu (5 points)

– langage rudimentaire
– se débrouille
– s'exprime bien, situations usuelles

2. moyen audiovisuel

Vocabulaire (10 points)

– insuffisant
– limité
– moyen
– bon
– riche

Syntaxe / Morphologie (5 points)

– nombreuses fautes
– quelques fautes

Contenu (5 points)

– langage rudimentaire

- se débrouille
- s'exprime bien, situations usuelles

3. situation /questions (conversation non préparée)

4. Thème de conversation (non préparé)

Vocabulaire (10 points)
- insuffisant
- limité
- moyen
- bon
- riche

Syntaxe / Morphologie (5 points)
- nombreuses fautes
- quelques fautes

Contenu (5 points)
- langage rudimentaire
- se débrouille
- s'exprime bien, situations usuelles

Le programme est valable pour les classes suivantes: 00VE